# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 22 MAI 2015

Tous les conseillers sont présents.

1. Contrat d’Agent d’Entretien communal : Le contrat arrive à échéance en juin. Il sera prolongé d’un an, sur la base de 30 heures par semaine .
2. Lotissement-Assainissement
   * Permis d’Aménager : un devis TTC de 1680€ et un de 2268€ : premier devis validé.
   * Bornage des lots : un devis TTC de 1800€ et un de 2736€ : premier devis validé.
   * Achat du terrain: accord du propriétaire sur la base de 1€ du m² confirmé. Délibération faite.
   * Subvention parlementaire : le député N. Sansu accorde 5000€ pour l’assainissement.
   * Travail du Maître d’œuvre : estimation en attente.
3. Eoliennes : délibération ok pour autoriser Valorem à reprendre le projet du Bois d’Olivet.

4) Voirie

* + Sécurisation des routes de Nohant et du Bois d’Olivet : un devis TTC de 4320€ pour les 6 coussins berlinois et de 1964€ pour les panneaux de signalisation obligatoires ; total de 6284€ TTC. Demande de subventions via les amendes de police. Il restera pour la commune environ 4675€ : Validé. Une commission s’occupera de définir les emplacements exacts de ces coussins.
  + Absence de travaux en 2015 sur les routes communales : la modification par l’Etat de la réglementation des attributions par la CdC nous oblige à attendre encore.
  + Elagage, broyage : un premier devis reçu : nous en attendons d’autres.
  + Remise à niveau du tampon d’eaux usées sur la D63 : un devis reçu de 1983€ TTC. Attente autres devis.
  + Plan d’accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) : le petit nombre d’habitants de la commune nous impose seulement l’accessibilité aux bâtiments publics : L’école, la Forgeresse, et la maison des Associations sont déjà aux normes ; l’accès à la mairie pourra se faire par l’arrière, moyennant la pose d’un panneau indiquant cet accès pour les personnes handicapées, et d’une sonnette à la porte. Pour la cantine, il convient de créer une rampe d’accès, selon les normes en vigueur.
  + En même temps que ces travaux, nous demanderons une subvention pour le remplacement des gouttières du bâtiment mairie-école.
  + Demande complémentaire à faire pour la limitation à 7.5t des véhicules traversant la Mornetterie, pour cause de détérioration rapide de cette route.

5) Grilles d’exposition : pour 7 lots de 3 grilles de 2m x 1m : deux devis : un de 228€ et un de 147€ le lot de 3 grilles. Validé pour 1265.10€ .

1. Site Internet de la mairie : l’état d’avancement du site a été montré au Conseil sur ordinateur. Il a été demandé aux membres d’y participer pour les pages les concernant. Les Associations locales ont également été sollicitées.
2. Bibliothèque : la Directrice de la Lecture départementale va nous communiquer les informations nécessaires pour le mobilier, et le détail des subventions possibles.
3. Délibération SDE pour l’intégration de 8 ECPI : faite.
4. Nouvelle convention pour les activités périscolaires 2015-2017 avec la Cdc : validée.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

HD 23/05/2015